

Pôle communication
Tél : 24 66 40

Mercredi 26 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 26 octobre, a arrêté **trois** délibérations du gouvernement ; adopté **dix** arrêtés ; examiné **29** dossiers d'étrangers. Il a également émis **un** avis.

Projet de délibération du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à défendre la Nouvelle-Calédonie devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, pour **trois** affaires.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a prononcé la fermeture complète de l'établissement recevant du public de types P et N (activités boîte de nuit et restauration / débit de boissons) « LE DISTRICT », situé au 37 rue Jean Jaurès, à Nouméa.

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué un million de francs de subventions à deux associations œuvrant dans les secteurs de la famille, de l'égalité des genres et de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, comme suit :

- 500 000 francs au Conseil des femmes du Pacifique en Nouvelle-Calédonie, afin de soutenir l'organisation du projet « La Femme de la Paix » dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes (le 25 novembre).

Ce projet consistera à faire voyager un totem de la paix relayé par des femmes de commune en commune sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie ;

- 500 000 francs au Conseil des femmes de la province Nord, afin de soutenir des évènements mettant en avant les savoir-faire culturels et traditionnels des femmes, notamment en zones rurales, et leur autonomisation à travers des projets fédérateurs tels que la « Fête de la robe mission et de la vannerie ».

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé la décision modificative n°1 de l'exercice 2022 de l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales (IFPSS), adoptée lors du conseil d'administration de l'IFPSS, le 29 septembre 2022.

Elle est arrêtée à la somme de 6 755 385 francs, dont 6 755 385 francs en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement, et de zéro franc en recettes et en dépenses, pour la section d'investissement.

Le budget modifié de l'exercice 2022 de l'IFPSS est arrêté à la somme globale de 630 168 353 francs répartie comme suit :

- pour la section de fonctionnement à la somme de 450 484 425 francs, équilibrée en recettes et en dépenses ;
- pour la section d'investissement à la somme de 179 683 928 francs en recettes et 43 474 848 francs en dépenses, faisant apparaître un suréquilibre de 136 209 080 francs.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** sollicite l'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès et l'inscription par priorité à l'ordre du jour de sa prochaine séance publique du projet de délibération relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a renouvelé la licence d'exploitation de transport aérien public de la société Air Loyauté pour une durée de 12 mois.

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a interdit à **une** personne de participer à quelque titre que ce soit à l'organisation, à la direction ou à l'encadrement de tout centre de vacances et de loisirs ou de tout autre accueil ou séjour collectif de mineurs, pour une durée d'un an.

Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement, avec le contreseing de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement et de Joseph Manauté, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié la représentation de la Nouvelle-Calédonie au sein du comité directeur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) comme suit :
- Renaud Perin est remplacé par Charles Biondi en qualité de titulaire ;
 - Charles Biondi est remplacé par Matthieu Goyon en qualité de suppléant.

Arrêtés de nomination

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement, de Yannick Slamet, membre du gouvernement et de Thierry Santa, membre du gouvernement, avec le contreseing de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a prolongé la nomination par intérim de deux agents de la direction des Affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (DASS -NC), pour une durée de trois mois :
- Sylvie Laumond en qualité de chef du service de santé publique par intérim ;
 - Pierre Faure en qualité de chef du service de la tutelle et de la planification par intérim.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Loïc Robin en qualité de directeur de l'Aviation civile (DAC) en Nouvelle-Calédonie.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Brice Kiener en qualité de directeur du Port autonome de la Nouvelle-Calédonie par intérim, pour une durée de trois mois.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis favorable sur **dix** demandes de titre de séjour, dont **deux** au titre de la « vie privée et familiale ». Il a accordé **16** autorisations de travail et **trois** renouvellements d'autorisation de travail.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur la candidature de Sophie Charlot, en qualité de rapporteure générale de l'Autorité de la concurrence proposée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

* *
*

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Joseph Manauté

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.